

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16645**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication des industries chimiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des industries chimiques - Union des industries chimiques (UIC)	Directrice générale

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3108 - Industries chimiques et connexes

#### Code(s) NSF :

222s Transformations chimiques et apparentées (production)

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur(trice) de fabrication des Industries Chimiques surveille et conduit un ensemble limité d'appareils de fabrication et / ou de conditionnement exigeant un mode opératoire précis, dans le respect des consignes de fabrication, de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Préparation des installations, des machines et des appareils
- Démarrage de machines, appareils ou installations à partir de modes opératoires et réalisation des essais de sécurité
- Surveillance et pilotage, auto-contrôle du process (par échantillonnage, visuellement)
- Conduite du système de production selon les procédures et modes opératoires
- Mise en œuvre des procédures de conduite des installations en mode dégradé
- Contrôle de la conformité quantitative et qualitative des matières premières, produits semi-finis et/ou finis, emballages, du matériel
- Entretien et maintenance de premier niveau des installations, dans le cadre des habilitations
- Renseignement des fiches d'activités et de production (qualité, volume, incidents de fonctionnement, etc...)
- Mise en sécurité et mise à disposition des installations
- Réalisation de compte-rendu oral et/ écrit (passage des consignes par écrit et oral)
- Renseignement de documents de production

Les capacités attestées sont :

- 1 - Préparer sa production
- 2 - Démarrer et arrêter la production
- 3 - Conduire le système de production
- 4 - Identifier les dysfonctionnements techniques et réaliser des interventions techniques de premier niveau, Selon la norme AFNOR
- 5 - Appliquer les règles liées à la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement dans toute intervention
- 6 - Communiquer et traiter les informations relatives à la production
- 7 - Prendre en compte dans son activité le fonctionnement de l'entreprise, le travail en équipe et les actions d'amélioration

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Opérateur de fabrication exercent leur activité sur les sites de production des industries chimiques, au sein du service fabrication.

Les industries chimiques emploient 203 985 salariés. L'industrie chimique française est le 2ème producteur européen après l'Allemagne et le 5ème producteur mondial. Elle se caractérise par son activité à l'exportation ainsi que par ses dépenses de Recherche et Développement.

Les secteurs de production chimique sont les suivants :

Chimie minérale (fabrication de gaz industriels, colorants, pigments, produits azotés, engrais, fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base...)

Chimie organique (fabrication de caoutchoucs synthétiques, matières plastiques de base, fabrication d'autres produits chimiques organique de base...)

Spécialités chimiques (pesticides, peintures, encres, vernis, mastics, produits explosifs, colles, huiles essentielles...)

Savons, parfums et produits d'entretien

Fabrication de produits pharmaceutiques de base

La branche comptabilise plus de 3 000 entreprises et 5 971 établissements en 2010. La Répartition des établissements par taille est la suivante :

- 60% des établissements ont un effectif de moins de 10 salariés
- 26% des établissements ont un effectif de 10 à 49 salariés
- 10% des établissements ont un effectif de 50 à 199 salariés
- 3% des établissements ont un effectif de 200 à 499 salariés
- 1% des établissements ont un effectif de plus de 500 salariés

En termes de recrutement, compte tenu des départs à la retraite d'ici à 2020, le simple renouvellement des effectifs de production représente a minima le recrutement de 5% de 44.000 salariés, soit près de 2.200 personnes par an pour les métiers de fabrication et sans

doute plus dans les années à venir.

Opérateur(trice) de fabrication, agent de fabrication, opérateur(trice) de production, opérateur(trice) utilités, rondier

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

**Réglementation d'activités :**

Sur certains postes d'opérateurs, des habilitations peuvent être exigées : habilitation électrique, ...

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Compétence 1 - Préparer sa production

Observation en situation professionnelle lors de la préparation de la production ou de la prise de poste ou renseignement du dossier VAE  
Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Bilan de l'activité de préparation de la production réalisée sur une période de quelques semaines, Questionnement sur les principales caractéristiques des matières premières mises en œuvre et leurs risques et Questionnement sur les principales étapes du procédé de fabrication, les points critiques et les risques associés.

Compétence 2 - Démarrer et arrêter la production

Observation en situation professionnelle de démarrage ou d'arrêt de la production ou renseignement du dossier VAE  
Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Bilan des activités de démarrage ou d'arrêt de la production sur une période de quelques semaines et Questionnement sur les réglages permettant de changer les conditions de fonctionnement de l'installation.

Compétence 3 - Conduire le système de production

Observation en situation professionnelle ou renseignement du dossier VAE  
Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Bilan des activités de conduite du système de production et de contrôles des matières sur une période de quelques semaines, Entretien sur la base des anomalies de fonctionnement rencontrées durant une période de quelques mois et Questionnement sur les non-conformités des matières identifiées lors des contrôles, durant une période de quelques mois.

Compétence 4 - Identifier les dysfonctionnements techniques et réaliser des interventions techniques de premier niveau, Selon la norme AFNOR

Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Entretien sur la base des dysfonctionnements rencontrés durant une période de quelques mois.

Compétence 5 : Appliquer les règles liées à la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement dans toute intervention

Observation en situation professionnelle ou renseignement du dossier VAE  
Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Bilan de l'activité sur une période de quelques semaines, Questionnement sur les risques et les mesures de prévention.

Compétence -6 - Communiquer et traiter les informations relatives à la production

Observation en situation professionnelle ou renseignement du dossier VAE  
Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) : Bilan de l'activité sur une période de quelques semaines, Etude des différents documents (informatisés ou non) renseignés par le candidat dans son activité.

Compétence 7 - Prendre en compte dans son activité le fonctionnement de l'entreprise, le travail en équipe et les actions d'amélioration

Entretien avec deux évaluateurs (un professionnel du métier / un évaluateur habilité par la CPNE des industries chimiques) :  
Questionnement sur le fonctionnement de l'entreprise et sur les besoins et attentes des clients internes ou externes et Bilan de la participation du candidat à des groupes de travail et des actions d'amélioration.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Opérateur(trice) de fabrication des industries chimiques avec effet au 28 avril 2013, jusqu'au 28 avril 2018.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication des industries chimiques" avec effet du 28 avril 2018, jusqu'au 24 mai 2023.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.jetravailledanslachimie.fr](http://www.jetravailledanslachimie.fr)

OPCA DEFI

[Observatoire des industries chimiques](#)

##### Lieu(x) de certification :

UIC

Le Diamant A

14 rue de la République

92800 PUTEAUX

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

##### Historique de la certification :

Décision de la CPNEFP des Industries Chimiques du 27 avril 2011 relative à la création du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle des Industries Chimiques